

Guide d'apprentissage du cours
Création et méthode
601-1B3-JR

La recherche documentaire

Arts, lettres et communication
Cégep de Saint-Jérôme

Ce manuel a été réalisé par Vincent Julien et Mélanie Plourde
grâce à la collaboration de Mylène Benoit, Charles-Étienne Gill,
Marie-Chantal Pelletier et Jean-François Quirion

Table des matières

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Les sources :

1. Reconnaître les types de sources _____	4
2. Valider les sources _____	5
3. Varier les sources _____	6
4. Trouver l'information dans la source _____	6
5. Conserver l'information trouvée dans la source _____	8
6. Faire une notice bibliographique _____	9
7. Classer les sources _____	12

Le résumé _____	14
-----------------	----

Les moteurs de recherche :

Qu'est-ce? _____	15
Choisir le bon moteur de recherche _____	16
Faire une recherche efficace _____	17
La recherche avancée _____	18

Les disciplines _____	19
-----------------------	----

ANNEXES

Annexe I : Lexique des termes liés à la recherche documentaire _____	22
Annexe II : Exemple de source annotée _____	24
Annexe III : Présentation matérielle _____	26
Annexe IV : Modèle de page titre _____	27
Annexe V : Intégration de citations tirées de la recherche _____	28
Annexe VI : Guide bibliographique _____	30

Les sources

Rappel - lexique : Une source est un ouvrage consulté dans le cadre d'une recherche.

Utilité : Ce sera l'un de vos principaux outils de travail dans le cadre de ce cours et, éventuellement, dans la suite de vos études collégiales et universitaires, et ce, chaque fois que vous aurez à faire de la recherche. Il est donc essentiel de bien comprendre de quoi on parle ici.

Dans les pages suivantes, vous apprendrez à **reconnaître** les divers **types** de sources (1), à **valider** les sources trouvées (2), à les **varier** (3), à y **trouver de l'information** (4), à **conserver** celle-ci (5) et à **faire une notice** (6). La façon de trouver les sources sera détaillée dans la section sur les moteurs de recherche.

1. Reconnaître les types de sources

Type de source	Partie sélectionnée pour une recherche	Exemples de titres
Ouvrage de référence	Article (ou entrée)	<i>Encyclopédie Larousse, Universalis, dictionnaires spécialisés</i>
Monographie	Chapitre, section	
Mémoire ou thèse	Chapitre, section	
Périodique (revue spécialisée)	Article	<i>Québec français, Revue théâtre Jeu, Politique et sociétés</i>
Journal, émission journalistique	Article, reportage	<i>Courrier international, Le Devoir, Découverte</i>
Site web	Page	
Album de musique	Chanson ou pièce	
Recueil de poésie	Poème	
Recueil de nouvelles	Nouvelle	
Roman	Chapitre	
Pièce de théâtre (publiée)	Acte, scène, tableau	
Œuvre d'art		
Spectacle (théâtre, danse, musique, etc.)		
Film (fiction, documentaire)	Scène, séquence	
Émission de télévision ou web	Épisode	
Série télévisée ou web ¹	Épisode	

→ Les principales définitions se trouvent dans le lexique (annexe I).

¹ D'abord destinées à la télévision, les séries peuvent être diffusées sur divers supports (DVD, en ligne, visionnement sur demande, etc.).

2. Valider les sources

Comment s'assurer de la validité et de la fiabilité de la source trouvée – exercice pratique

Note : Les questions qui suivent ont été pensées particulièrement pour les sources écrites. Dans le cas des sources audio, visuelles ou audiovisuelles, assurez-vous de tenir compte des consignes données dans le cadre de l'évaluation concernée.

CONSIGNE : Pour chacune des sources trouvées dans le cadre de vos recherches, répondez aux dix questions suivantes et reportez-vous ensuite à la section « résultats » au bas du tableau.

	Oui	Non	Ne sais pas
1. L'auteur de la source est-il clairement identifié?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. L'auteur de la source est-il un expert, un spécialiste dans son domaine?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Y a-t-il une bibliographie fournie à la fin du texte?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. L'auteur cite-t-il ses sources (indique où il a trouvé les infos données)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le texte est-il lié à une publication officielle ou reconnue*?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Le support sur lequel est publiée la source est-il exempt de publicité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Le texte est-il destiné aux adultes plutôt qu'aux enfants ou aux ados?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Le texte est-il accessible à un lecteur qui n'est pas un spécialiste du sujet traité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Le texte comporte-t-il au moins 800 mots?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. La source a-t-elle été trouvée via un moteur de recherche officiel, académique (érudit, eureka, google scholar, koha)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉSULTATS Si vous avez répondu « Oui » à 8 questions et plus, vous pouvez utiliser cette source. Si vous avez répondu « Oui » à 6 ou 7 questions, vous devriez consulter votre prof. Si vous avez répondu « Oui » à 5 questions et moins, vous ne devez pas utiliser cette source.			

* Nous entendons par publications officielles ou reconnues les dictionnaires spécialisés, les encyclopédies, les monographies, les périodiques spécialisés, les journaux proposant des articles de fond, les sites internet d'organismes établis. Sont exclus les blogues, les magazines, les journaux locaux ou populaires. Wikipédia peut constituer un point de départ utile pour la recherche, mais sa fiabilité étant discutable, il vaut mieux l'exclure des sources de la bibliographie. Dans le doute, consultez votre enseignant.

3. Varier les sources

Dans le cadre d'une recherche, il vaut toujours mieux varier vos sources afin d'enrichir la perspective avec laquelle vous abordez votre sujet; c'est une question de rigueur et de crédibilité. Ainsi, un travail qui se limite à trois ou quatre articles tirés de l'*Encyclopédie Universalis* présente des sources certes fiables et valides, mais ne permet pas d'ouvrir les perspectives sur le sujet, d'autant plus que les articles encyclopédiques ont tendance à offrir seulement une vue d'ensemble sur un sujet donné. Vous devez **approfondir** un ou deux aspects de votre sujet à l'aide de sources provenant d'autres types d'ouvrages, par exemple un article de périodique et/ou une monographie qui étudie la question d'un point de vue spécifique.

Par ailleurs, toujours dans le but d'enrichir la perspective sur le sujet, il faut s'assurer de s'abreuver à des sources signés par **différents auteurs**. Si toute votre recherche repose sur la pensée d'un seul auteur, votre perspective risque d'être très limitée.

Il n'y a pas de chiffre magique quant au nombre de sources à avoir. Tout dépend de l'ampleur du travail demandé et des consignes données par l'enseignant. Celui-ci précisera sans doute le nombre de sources exigées pour chacun des travaux de recherche concernés. Assurez-vous de bien lire et comprendre les consignes données.

Voici les exigences concernant les travaux dans ce cours-ci (création et méthode) :

4. Trouver l'information dans la source

Vous avez trouvé les deux, trois, quatre ou cinq sources nécessaires à votre recherche, vous vous êtes assuré qu'elles sont fiables et variées. Vous êtes heureux et trépignez croyant naïvement avoir terminé votre recherche, mais attention, le temps est maintenant venu de trouver l'information dont vous avez besoin dans chacune de ces sources. La somme de travail qui vous attend alors peut paraître énorme, voire titanesque.

C'est alors qu'une voix furax s'élève en vous :

« Je ne vais pas devoir lire tout ça! Le travail est à remettre la semaine prochaine... mon prof est complètement fou! »

Ce prof cinglé vous répond alors calmement :

« Relaxe le jeune, je ne suis pas fou (du moins pas encore). Je veux simplement t'aider à apprendre, voici donc quelques trucs et conseils de pro. Lis-les attentivement. »

- ✓ Utilisez la **table des matières** et/ou **l'index** qui apparaissent généralement au début et/ou à la fin de l'ouvrage consulté. On y retrouve souvent déjà bien classés les éléments qui nous intéressent plus particulièrement dans le cadre de notre recherche, ce qui nous permet de cibler et de sélectionner seulement une partie de l'ouvrage (chapitre, section, article).
- ✓ Les titres de chapitres ou de sections de même que les sous-titres sont souvent très utiles pour repérer rapidement les éléments clés qui seront abordés par l'auteur dans son texte. On peut alors se concentrer sur une section précise.
- ✓ Une fois les sections pertinentes sélectionnées, repérez dans le texte les **mots-clés** qui concernent directement le sujet que vous avez choisi.
- ✓ Lorsque vous travaillez avec une source en ligne, vous pouvez utiliser la **touche « ctrl+F »** (ou « command + F » sur Mac) qui ouvrira une fenêtre à l'écran. Tapez le(s) mot(s)-clé(s) relatifs au sujet dans cette fenêtre et s'ils sont présents dans la source, ils seront mis en évidence. Magie! Cette formule magique ne vous exempt toutefois pas de la lecture attentive des sources choisies (voir section suivante).

ATTENTION : Devant l'absence de mots-clés attendus, ne vous découragez pas trop vite; il faut faire preuve de créativité et utiliser d'autres mots-clés, des synonymes. Il est alors nécessaire soit d'élargir, soit de restreindre notre perspective. Par exemple, si votre recherche porte sur la Beat Generation, vous trouverez plus facilement de l'information dans les ouvrages de référence en cherchant à partir des mots-clés « littérature américaine », qui permettent d'élargir votre perspective. D'autre part, si vous voulez trouver de l'information plus précise sur un auteur de la Beat Generation, vous devrez restreindre votre recherche en utilisant le nom de cet auteur, Jack Kerouac par exemple. Enfin, il est possible que vous ayez parfois à vous résigner à abandonner une source qui s'avère moins fructueuse que prévu et que vous deviez recommencer le processus depuis le début afin de trouver une nouvelle source.

5. Conserver l'information trouvée dans la source

Vous avez fait un travail colossal et vous seriez totalement désespéré si vous perdiez toute trace de ces recherches. Voici donc venu le moment de consigner minutieusement les informations trouvées dans vos sources.

D'abord et avant tout, prenez en note la **référence bibliographique** de chacune des sources trouvées. Vous aurez moins de difficulté à les retrouver si vous devez interrompre la recherche momentanément. Le plus simple est de commencer la bibliographie de votre travail.

→ Ouvrez un nouveau fichier de traitement de texte, intitulez-le « biblio_[titre du projet ou du travail]_[titre du cours] » et consignez-y les informations nécessaires. Reportez-vous à la section suivante (faire une notice) ainsi qu'au guide bibliographique (annexe VI) pour savoir quels éléments noter et comment les présenter.

Ensuite, le mieux consiste à vous astreindre à une **lecture active** de vos sources, il faut donc souligner les passages importants et prendre des notes en marge du texte. Reportez-vous à l'annexe II pour voir un exemple de texte annoté.

→ Imprimez ou photocopiez la source ou la partie sélectionnée dans celle-ci. Pour les sources particulièrement riches en informations, il peut être utile de faire un résumé (reportez-vous alors à la section intitulée « La synthèse » du présent guide).

Enfin, assurez-vous de sauvegarder les informations trouvées dans un endroit sûr et facile à récupérer. Chaque étudiant possède un espace-disque hébergé par le cégep.

- Trouvez le dossier portant votre numéro de matricule
 - Créez un nouveau dossier et donnez-lui le nom du cours
 - À l'intérieur de ce dossier, créez un autre dossier pour chacun des projets de ce cours
 - Consignez tous les documents et fichiers relatifs au projet dans ce dernier dossier en choisissant une nomenclature claire et logique²

D'autres options existent pour sauvegarder vos documents : dropbox, clé USB (petit conseil : identifiez-la à votre nom, elle sera plus facile à retrouver en cas de perte) ...

² Le classement et la nomenclature des fichiers et dossiers de recherche facilitent la suite du travail et s'avèrent essentiels lors de projets plus ambitieux (travaux d'équipes, épreuve synthèse de programme, etc.)

6. Faire une notice bibliographique

Comment répertorier vos sources dans le but de faire une bibliographie

Exercice pratique

CONSIGNE : Observez les cinq notices bibliographiques suivantes et répondez aux questions 1 à 3.

- Article de l'ouvrage de référence *Encyclopédie Universalis* :

BRUNET, Michel. « Canada Histoire et politique », *Encyclopédie Universalis*, Paris, Éditions Encyclopædia Universalis, 2002, p. 836-846.

- Article du site de référence en ligne *Encyclopédie Universalis* :

BRUNET, Michel et Louis MASSICOTTE. « Canada Histoire et politique », *Encyclopédie Universalis*, [en ligne], <http://cpav.cstj.qc.ca:2052/encyclopedie/canada-histoire-et-politique/> (page consultée le 7 septembre 2014)

- Chapitre de la monographie *La révolte consommée : le mythe de la contre-culture* :

HEATH, Joseph et Andrew POTTER. «De la recherche du statut à la chasse au cool», *La révolte consommée : le mythe de la contre-culture*, traduit de l'anglais par Michel Saint-Germain et Édith de Bellefeuille, Montréal, Éditions du Trécarré, 2005, p. 229-267.

- Article du périodique *Séquences* :

LEMIEUX, Philippe. « Batman : de la propagande à la consommation », *Séquences*, n° 237 (mai-juin 2005), p. 23-28.

- Chanson de l'album *Manifestif* :

LOCO LOCASS. « Malamalanguie », *Manifestif*, Montréal, Audiogram, 2000, 4 min. 45, CD.

- Docu-fiction trouvé sur le site de l'ONF :

CHIASSEON, Herménégilde. *Le grand Jack*, 1987, 54 minutes, *Office national du film du Canada* [en ligne], https://www.onf.ca/film/grand_jack/ (page consultée le 12 juin 2017)

1. Qu'est-ce qui est constant dans la façon de rédiger ces notices?

2. Qu'est-ce qui n'est pas systématique, mais qui revient dans certaines notices?

3. Qu'est-ce qui est unique à certaines notices?

Exemple de notice à annoter :

HEATH, Joseph et Andrew POTTER. « De la recherche du statut à la chasse au cool », *La révolte consommée : le mythe de la contre-culture*, traduit de l'anglais par Michel Saint-Germain et Édith de Bellefeuille, Montréal, Éditions du Trécarré, 2005, p. 229-267.

Principes de base de la notice bibliographique³

Référence d'un livre

Pour la notice bibliographique d'un livre (ouvrage de référence, monographie, œuvre littéraire), les informations suivantes sont obligatoires et doivent se trouver dans cet ordre :

1. Nom complet de l'auteur ou des auteurs
2. *Titre de la publication*
3. Lieu de publication
4. Éditeur
5. Année de publication
6. Pages

Référence d'un article

Pour la notice bibliographique d'un article (de périodique ou de journal), les informations suivantes sont obligatoires et doivent se trouver dans cet ordre :

1. Nom complet de l'auteur ou des auteurs
2. « Titre de l'article »
3. *Titre de la publication*
4. Le numéro de l'édition, du volume ou du périodique, s'il y a lieu
5. Date de publication
6. Pages de l'article

Référence d'un site web

Pour la notice bibliographique d'un site web, les informations suivantes sont obligatoires et doivent se trouver dans cet ordre :

1. Nom complet de l'auteur ou de l'organisme
2. « Nom de l'article ou de la page consultée »
3. *Nom du site web*
4. [en ligne]
5. Adresse Internet (URL)
6. (Date de la consultation de la page)

Note

En plus des précédentes informations, on intercalera d'autres éléments plus précis si nécessaire, comme le titre d'un chapitre, le nom du traducteur, le nom de la collection, etc. Le guide bibliographique donne plusieurs exemples à cet égard (voir annexe VI du présent guide).

³ Cette page s'inspire fortement de : LE MULTIDICIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. « Bibliographie », dans *Accès Multi*, [en ligne], <http://www.multidictionnaire.com/accesmulti/multidictionnaire/> (Page consultée le 14 juin 2016)

Cas particuliers

Auteur	
Pas d'auteur (anonyme)	Commencer la notice par le titre de la publication.
Deux ou trois auteurs	NOM DE FAMILLE 1, Prénom 1, Prénom 2 NOM DE FAMILLE 2 et Prénom 3 NOM DE FAMILLE 3. <i>Titre de la publication</i> , etc.
Plus de trois auteurs	NOM DE FAMILLE 1, Prénom 1 et al. <i>Titre de la publication</i> , etc.
L'auteur est une institution	NOM DE L'INSTITUTION. <i>Titre de la publication</i> , etc.

Partie sélectionnée	« Titre du chapitre, de l'article, de la page web, du poème, de l'épisode, etc. » entre guillemets, avant le <i>Titre de la publication</i> . *N'oubliez pas d'indiquer seulement les pages ou le minutage de la partie sélectionnée (voir les exemples présentés dans l'exercice pratique qui se trouve dans l'encadré au début de la présente section).
----------------------------	--

Nom du directeur de la publication/ du préfacier / nom du traducteur	NOM DE L'AUTEUR, Prénom. <i>Titre de la publication</i> , dir. par Prénom Nom; traduit de [langue] par Prénom Nom; préface de Prénom Nom, lieu de publication, etc.
---	---

Date de publication	
Plusieurs années d'édition sont inscrites dans le livre	Prendre la plus récente pour la notice (soit la date de publication de l'édition utilisée dans le cadre de la recherche).
Au cas où l'on tient à préciser la date initiale de publication	L'inscrire après le titre de la publication, entre parenthèses. Ex : MOLIÈRE. <i>Dom Juan ou Le festin de pierre</i> (1665), Montréal, CEC, 2008, 159 p.

7. Classer les sources

Dans votre bibliographie (ou médiagraphie), vous devez présenter vos sources en les **classant par types**. Pour déterminer à quel type appartiennent les sources trouvées, référez-vous à la partie 1 (reconnaître les types de sources) de la présente section de même qu'aux exemples présentés à l'annexe VI (guide bibliographique).

Lorsqu'une catégorie comporte plus d'une référence, vous devez présenter les références en **ordre alphabétique basé sur le nom de famille de l'auteur**.

Vous trouverez à la page suivante un exemple de bibliographie inspiré du travail de fin de session d'une étudiante inscrite au cours Création et méthode.

EXEMPLE DE BIBLIOGRAPHIE⁴

Ouvrages de référence

DUMAS, André et Michel TAUBE. « Peine de mort », *Encyclopédie Universalis*, [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/peine-de-mort/> (page consultée le 10 novembre 2015)

VILAR, Luc. « Pénal – droit », *Encyclopédie Universalis*, [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/droit-penal/> (page consultée le 10 novembre 2015)

Monographie

KASPI, André. « Le risque de condamner des innocents », *La peine de mort aux États-Unis*, Paris, Plon, 2003, p. 213-219.

Articles de périodiques

CUNNINGHAM, Mark D. et Mark P. VIGEN. « Death Row Inmates Characteristics, Ajustment, and Confinement: A Critical Review of the Literature », *Behavioral Sciences and the Law*, no 20, 2002, p. 191-210.

GIBAND, David et Bertrand LEMARTINEL. « La peine de mort au Texas : un objet géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, no 157, avril 2012, p. 29-49.

Films

GOZLAN, Yann. *Un homme idéal*, France, 2015, 97 min., coul., DVD.

ROBBINS, Tim. *Dead Man Walking*, États-Unis, 1995, 122 min., coul., DVD.

Pièce musicale

CASH, Johnny. « 25 minutes to Go », *Sings the Ballads of the True West*, New York, Columbia Records, 1965, 3 min. 14, CD.

⁴ Cet exemple de bibliographie est inspiré du travail de Rosalie Vallée, étudiante en cinéma au cégep de Saint-Jérôme de 2015 à 2017.

Le résumé

Au cours de vos recherches, vous aurez à conserver des informations trouvées dans les sources consultées. Certaines sources sont si riches qu'elles nécessitent de faire une bonne synthèse.

Étapes à suivre pour faire un bon résumé

1. Lecture active
 - a) Pour chaque paragraphe de la source retenue, surlignez les passages (phrase ou groupe de mots) qui résument l'essentiel du propos qu'on y trouve.
 - b) En quelques mots-clés, reformulez l'idée défendue dans chaque paragraphe afin de synthétiser les passages essentiels et notez ces mots-clés.
2. Tri de l'information
 - a) À partir de vos annotations, éliminez les informations superflues et les exemples.
 - b) Condensez les idées qui se répètent et se rejoignent. Par exemple, si un paragraphe ne fait qu'ajouter une légère précision au paragraphe précédent, combinez les deux idées en une seule.
 - c) Vous pouvez faire un plan de votre résumé pour avoir une vue d'ensemble sur les propos à retenir. Il s'agit, en quelque sorte, de mettre « au propre » vos annotations.
3. Rédaction du résumé
 - a) La première phrase de votre texte devrait identifier l'auteur en le mettant tout de suite en lien avec le sujet traité dans la source. Il faut aussi, lorsque cela s'impose, préciser le contexte dans lequel l'auteur a produit son texte.
 - b) À l'aide de vos annotations triées, rédigez votre résumé en prenant soin de vous assurer qu'il soit fluide (utilisation de marqueurs de relation au besoin). Vous pouvez utiliser des citations, mais n'en abusez pas.
 - c) Vous n'avez pas à faire de conclusion autre que celle qui est déjà dans la source.

Éléments essentiels à retenir pour faire un bon résumé

- ✓ Votre texte est rédigé au présent de l'indicatif.
- ✓ Il faut éviter d'utiliser les pronoms « je », « tu », « nous » et « vous ».
- ✓ Le ton devrait être neutre : vous n'avez pas à prendre position sur le sujet.
- ✓ Évitez de mentionner que vous êtes en train de résumer un texte.
- ✓ On réfère à l'auteur en donnant son nom au complet dans la première phrase et, par la suite, on utilise soit son patronyme seul (pas le prénom), soit un synonyme¹.
- ✓ Privilégiez les tournures concises en utilisant des pronoms de reprise et en **supprimant ce qui n'est pas essentiel**.
- ✓ Le résumé doit être représentatif du texte; ainsi, il est primordial de respecter les proportions avec lesquelles l'auteur traite de chacune des idées.
- ✓ Il faut respecter le nombre de mots imposé.

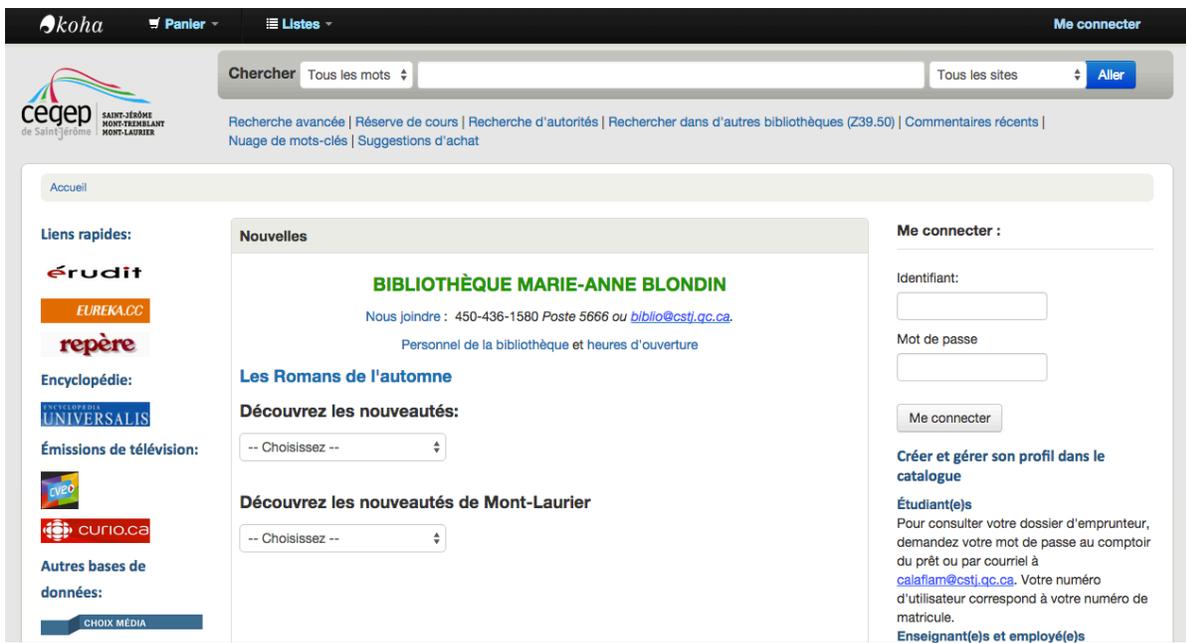
¹ Le terme « auteur » est un synonyme générique utile. Pour éviter les répétitions, employez les termes précis définissant la spécialité de l'auteur; par exemple, le journaliste, le cinéaste, le chroniqueur, le professeur, l'étudiant, etc.

Les moteurs de recherche

1. Qu'est-ce?

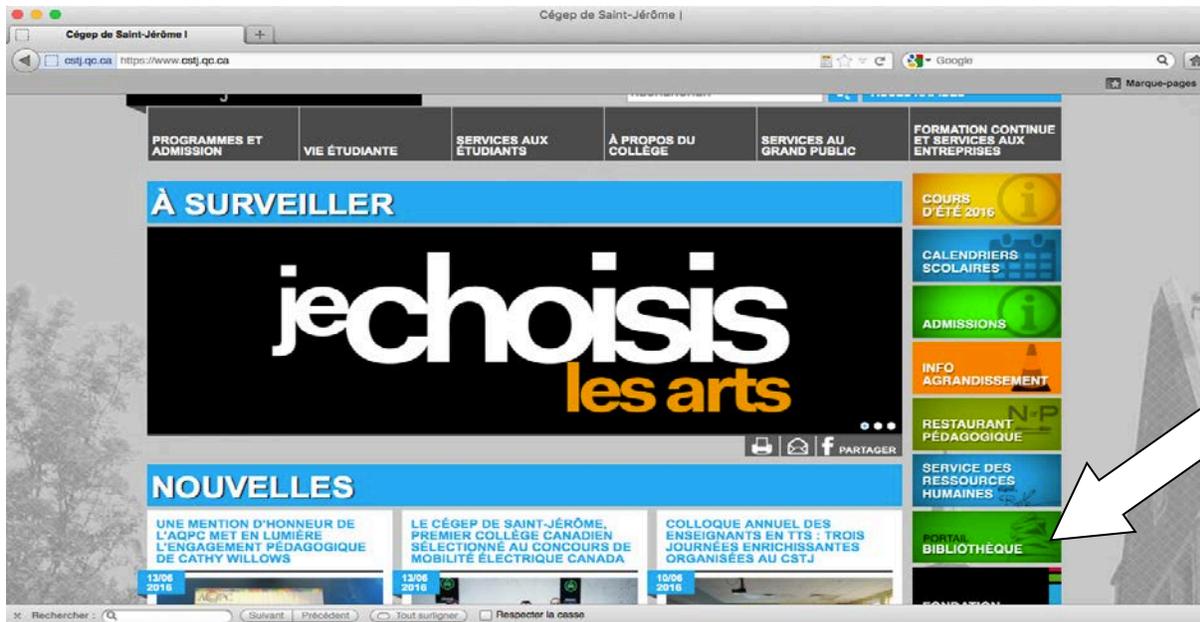
Un moteur de recherche est un « programme qui indexe le contenu de différentes ressources Internet [...] et qui permet, à l'aide d'un navigateur Web, de rechercher de l'information selon différents paramètres, en se servant de mots-clés, ou par des requêtes en texte libre, et d'avoir accès à l'information ainsi trouvée.¹ »

La plupart des moteurs de recherche que vous aurez à utiliser sont accessibles via le portail de la bibliothèque du cégep (Bibliothèque Marie-Anne Blondin). Voir la colonne de gauche dans l'image ci-dessous (liens rapides).



¹ « Multi » placé entre parenthèses signifie que la définition est tirée de : LE MULTIDICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Accès Multi*, [en ligne], <http://www.multidictionnaire.com/accesmulti/multidictionnaire/> (Page consultée le 14 juin 2016)

À partir des ordinateurs du cégep, vous avez facilement accès à tous ces moteurs de recherche ainsi qu'au contenu qui y est répertorié. Attention toutefois, si vous vous connectez de l'extérieur du cégep, pour avoir accès à l'entièreté du contenu, il vous faut passer par le portail de la bibliothèque et non par le portail Omnivox :



2. Choisir le bon moteur de recherche

Le moteur de recherche est donc le véhicule vous permettant de trouver l'information tant convoitée. Il en existe plusieurs : on choisit le moteur en fonction du type de source cherché.

Types d'ouvrages recherchés	Ce qu'on y cherche	Moteurs de recherche appropriés
Ouvrages de référence	Entrées, articles	Koha, Universalis
Monographies	Chapitres, sections (utiliser la table des matières ou l'index pour trouver ce qui est pertinent)	Koha
Périodiques	Articles	Érudit, Repère, CAIRN.info, Persée : portail de revues en sciences humaines et sociales, Google Scholar
Journaux	Articles	Eureka.cc
Sites internet	Pages	Google (ou mieux : Google Scholar)
Documentaires	Films, reportages	Koha, CVE, onf.ca, Curio.ca
Thèses et mémoires	Chapitres, sections (utiliser la table des matières pour trouver ce qui est pertinent)	Érudit

3. Faire une recherche efficace

Avant d'écrire n'importe quoi dans la barre de recherche, il faut constituer une banque de **mots-clés** qui permettra d'obtenir les meilleurs résultats. Des mots-clés trop généraux donneront une quantité de résultats trop grande pour être traitée. On n'a pas que ça à faire : si on obtient au delà d'une cinquantaine de résultats, on risque de perdre son temps. On dira que notre recherche a généré du *bruit*. À l'opposé, des mots-clés trop précis donnent trop peu, voire aucun résultat. On parle alors de *silence*. Un tel résultat ne signifie pas qu'il n'existe rien à ce sujet. On a peut-être seulement mal choisi nos mots-clés.

Pour constituer une banque de mots-clés liés à notre sujet, pourquoi pas **Wikipédia**? Un coup d'œil rapide à la page *Wikipédia* consacrée à notre sujet peut s'avérer fructueux afin de récolter un certain nombre de termes précis et pertinents à utiliser dans la suite du processus de recherche. ATTENTION! *Wikipédia* demeure un point de départ pour vous et non une source recevable dans le cadre d'une recherche de niveau collégial et, éventuellement, universitaire.

Exemple d'article tiré de Wikipédia :

WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre

Accueil
Portails thématiques
Article au hasard
Contact

Contribuer
Débuter sur Wikipédia
Aide
Communauté
Modifications récentes
Faire un don

Outils
Pages liées
Suivi des pages liées
Importer un fichier
Pages spéciales
Adresse permanente
Information sur la page
Élément Wikidata
Citer cette page

Imprimer / exporter
Créer un livre
Télécharger comme PDF
Version imprimable

Dans d'autres projets
Wikimédia Commons

Dans d'autres langues

Musique électronique

 **Des informations de cet article ou section devraient être mieux reliées aux sources mentionnées dans la bibliographie, sources ou liens externes** (indiquez la date de pose grâce au paramètre *date*).
Améliorez sa vérifiabilité en les associant par des références à l'aide d'appels de notes.

 **Cet article ne cite pas suffisamment ses sources** (mars 2015).
Si vous disposez d'ouvrages ou d'articles de référence ou si vous connaissez des sites web de qualité traitant du thème abordé ici, merci de compléter l'article en donnant les **références utiles à sa vérifiabilité** et en les liant à la section « Notes et références » (modifier l'article, comment ajouter mes sources ?).

 **Cet article a besoin d'être illustré (en discuter)** (indiquez la date de pose grâce au paramètre *date*).
Pour améliorer cet article, **des médias** (images, animations, vidéos, sons) sous **licence libre** ou du **domaine public** sont les bienvenus. Si vous êtes l'auteur d'un média que vous souhaitez partager, **importez-le**. Si vous n'êtes pas l'auteur, vous pouvez néanmoins faire une **demande de libération d'image** à son auteur.

La **musique électronique** est un **type de musique** conçu dans les **années 1950** avec des **générateurs de signaux** et de **sons synthétiques**. Avant de pouvoir être utilisée en temps réel, elle a été primitivement enregistrée sur **bande magnétique**, ce qui permettait aux compositeurs de manier aisément les **sons**, par exemple dans l'utilisation de **boucles répétitives superposées**. Ses précurseurs ont pu bénéficier de studios spécialement équipés ou faisaient partie d'institutions musicales pré-existantes. La musique pour bande de **Pierre Schaeffer**, également appelée **musique concrète**, se distingue de ce type de musique dans la mesure où son matériau primitif était constitué des sons de la vie courante. La particularité de la musique électronique de l'époque est de n'utiliser que des sons générés par des **appareils électroniques**.

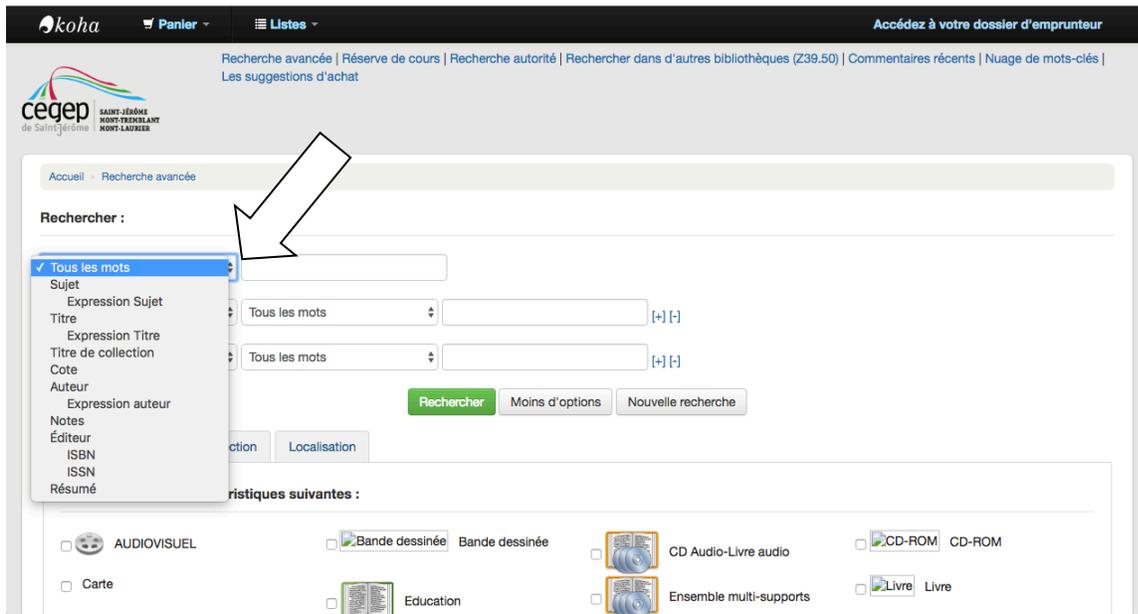
Sommaire [masquer]

- Terminologie
- Histoire
 - Origines
 - Studios
 - Musique électroacoustique
 - Années 1960 aux années 1970
 - Incorporation dans la musique populaire
 - Années 1970 aux années 1980
 - Depuis les années 1990

4. La recherche avancée

Dans les moteurs de recherche, on retrouve généralement l'option « recherche avancée » qui permet d'affiner nos critères de recherche, de contrôler en quelque sorte le programme pour lui dire plus précisément ce que l'on cherche.

Par exemple, dans Koha, cette option se trouve en bleu sous la barre de recherche. Une fois que vous avez cliqué sur « Recherche avancée », vous devriez voir apparaître ce qui apparaît ci-dessous. Il y a différentes façons de filtrer les résultats, notamment en cliquant sur l'un des menus déroulants.



La plupart du temps, le moteur de recherche offre de combiner les filtres. Cela signifie que l'on peut chercher des sources dont le titre et/ou le sujet contiennent tel et/ou tel mot-clé.

Lorsqu'on se retrouve devant le silence (pas assez de résultats), on peut utiliser la **troncature** afin d'élargir notre champ de recherche. Il s'agit alors de tronquer (couper) la fin de notre mot-clé à l'aide de l'**astérisque**. Ceci nous permettra d'obtenir diverses déclinaisons du terme recherché. Par exemple, pour trouver des sources sur le tourisme, si on écrit « **touris*** » dans la barre de recherche; le programme utilisé pourra alors nous donner les résultats liés à « **tourisme** », mais également à « **touriste(s)** », « **touristique(s)** ».

Inversement, lorsqu'il y a trop de bruit, on devrait combiner deux mots-clés ou encore, dans Koha, consulter la liste de « sujets » dans la colonne intitulée « Affiner votre recherche » qui se trouve à gauche de l'écran. Cette liste permet de sélectionner des sources liées plus précisément à l'un ou l'autre des aspects de notre recherche.

Les disciplines



Savoir(s) et création

En plus des systèmes de croyances que sont la tradition, la modernité et la postmodernité, il existe d'autres grandes catégories qui construisent des visions du monde singulières. Il s'agit de catégories du savoir que l'on appelle les disciplines. Certaines de ces disciplines sont «scientifiques », mais pas toutes. On peut aussi parler de ces pratiques non scientifiques comme des «champs». Par exemple, pour parler de l'étude de la littérature, on dira le champ littéraire et non la science littéraire.

L'étude critique des disciplines s'appelle l'épistémologie.

Pourquoi est-ce utile de connaître ces catégories quand on étudie en arts, lettres et communication, et plus particulièrement dans un cours de création et méthode ?

La classification Dewey

Il s'agit d'une classification systématique des ressources documentaires. On la doit au bibliothécaire américain Melvil Dewey qui met en place ce système en 1876. Ce système découpe les sources en 10 classes, lesquelles peuvent à leur tour se subdiviser. Il a été amélioré par la décimale «.», on l'appelle donc aussi CDU (classification décimale universelle).

Les 10 classes de Dewey

- 000 : informatique, information, ouvrages généraux
- 100 : philosophie, parapsychologie et occultisme , psychologie
- 200 : religion
- 300 : sciences sociales
- 400 : langues
- 500 : sciences de la nature et mathématiques
- 600 : technologie (sciences appliquées)
- 700 : arts, loisirs, sports
- 800 : littérature
- 900 : géographie, histoire et disciplines auxiliaires

Fonctionnement de la classification Dewey

Chaque classe est elle-même découpée en dix divisions, chaque division en dix subdivisions et ainsi de suite. Aucun indice ne peut avoir moins de 3 chiffres ; dans ce cas précis, celui de gauche correspond à la classe, celui du milieu à la division et celui de droite à la subdivision.

Prenons l'exemple de l'indice 537 (l'électricité) :

5 = Sciences de la nature et mathématiques (classe)

53 = Physique (division des Sciences de la nature)

537 = électricité et électronique (subdivision de la Physique).

Exemple schématisé d'un ouvrage portant la cote 537 (électricité)

Classe	Division	Subdivision
500	530	537
Sciences pures	Physique	Électricité et électronique

Le 0, qui doit toujours être mentionné pour former 3 chiffres, a une valeur de généralité.

Par exemple : 500 = Généralités sur les sciences pures; 530 = Généralités sur la physique

Prenons un autre exemple, celui d'un livre de cuisine spécialisé¹.

600 = Techniques (L'indice est 600, car il faut au moins trois chiffres)

640 = Vie domestique (L'indice est 640, car il faut au moins trois chiffres)

641 = Alimentation

641.5 = Cuisine (Une décimale sépare le 3^e et le 4^e chiffre)

641.57 - Cuisine pour les collectivités

¹ Exemple tiré de l'encyclopédie *Wikipédia*.

Les classifications, divisions et subdivisions qui correspondent à votre domaine d'étude :

- 070 : médias documentaires, journalisme, édition
- 400 : généralités sur les langues
- 410 : linguistique générale
- 420 : langue anglaise
- 430 : langues germaniques (allemand)
- 460 : langues espagnole et portugaise
- 490 : autres langues (dont le chinois)
- 791. 43 : cinéma
- 791. 44 : radio
- 791.45 : télévision
- 792 : théâtre
- 910 : géographie et voyages

Quelques disciplines riches de concepts pour la création :

- 100 : Philosophie
- 130 : Anthropologie
- 150 : Psychologie
- 300 : Sciences sociales (sociologie, économie, droit, etc.)
- 520 : Astronomie
- 570 : Biologie
- 720 : Architecture
- 750 : Peinture
- 770 : Photographie
- 900 : Géographie et histoire

Exemples de concepts et de symboles correspondant à diverses disciplines :

ANNEXE I

Lexique des termes liés à la recherche documentaire

À noter : Les termes suivis d'un astérisque (*) renvoient à une autre entrée du présent lexique.

Angle : Point de vue (pas forcément subjectif) à partir duquel un sujet est abordé.

Bibliographie : Liste des ouvrages cités dans un texte. (Multi) ¹

Blogue : Site Internet animé par un ou plusieurs auteurs (blogueurs) qui s'expriment régulièrement sous la forme de billets, d'articles, de chroniques pouvant faire l'objet de commentaires de la part des visiteurs du site. (Multi)

Bruit : Métaphore employée lorsqu'un moteur de recherche* fournit un trop grand nombre de résultats (un trop fort *signal*) en réponse à une recherche lancée. Antonyme : *silence**.

Citation : Passage d'un auteur, d'un texte rapporté exactement. (Multi)

Érudit : Moteur de recherche* permettant de trouver des versions numériques d'articles parus dans des revues spécialisées (les sources qu'on y trouve ne sont donc pas forcément basées sur le web – attention en faisant la notice bibliographique), ainsi que des travaux universitaires (mémoires* de maîtrise et thèses* de doctorat).

Eureka : Moteur de recherche* permettant de trouver des versions numériques d'articles parus dans des journaux.

Google Scholar : Moteur de recherche* permettant de trouver de l'information sur Internet en privilégiant les sources académiques.

Index : Liste alphabétique des mots-clés* et des noms propres employés dans une monographie* ou un ouvrage de référence*, précisant les pages où l'on trouve des occurrences de ces termes. À ne pas confondre avec la table des matières*.

Koha : Moteur de recherche* permettant de trouver une monographie, un ouvrage de référence, un ouvrage de fiction, un DVD, etc., dans la collection de la bibliothèque Marie-Anne Blondin (la bibliothèque du Cégep).

Mémoire : **1.** Écrit où l'on résume une question. *Présenter un mémoire à une commission parlementaire.* **2.** Écrit où l'on expose le fruit d'une recherche universitaire donnant droit, avec une scolarité déterminée, à un grade de maître. *Un mémoire de maîtrise.* (Multi)

Monographie : Étude détaillée d'un sujet déterminé. (Multi)

¹ « Multi » placé entre parenthèses signifie que la définition est tirée de : LE MULTIDICIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Accès Multi*, [en ligne], <http://www.multidictionnaire.com/accesmulti/multidictionnaire/> (Page consultée le 14 juin 2016)

Mot-clé : Concept important lié à un sujet. La justesse et la richesse des mots-clés employés lors d'une recherche garantissent son succès.

Moteur de recherche : Programme qui indexe le contenu de différentes ressources Internet, plus particulièrement de sites Web, et qui permet, à l'aide d'un navigateur Web, de rechercher de l'information selon différents paramètres, en se servant de mots-clés, ou par des requêtes en texte libre, et d'avoir accès à l'information ainsi trouvée. (Multi)

Note de bas de page : Système de référence permettant de mettre en bas de page (donc à l'extérieur du texte) des précisions ou encore la référence* d'une citation.

Dans certains domaines d'études (en sciences humaines notamment), on utilise plutôt la méthode APA, qui consiste à indiquer entre parenthèses le nom de l'auteur ainsi que l'année de publication de l'ouvrage cité. Les disciplines liées aux Arts, lettres et communication utilisent plutôt les notes en bas de page.

Notice bibliographique : Ensemble des informations relatives à une référence* bibliographique. Pour des modèles et des exemples, voir l'annexe VI du présent guide.

Ouvrage de référence : Publication offrant une vue d'ensemble sur des connaissances générales ou un champ d'étude particulier. *Le Petit Robert, L'Encyclopédie Universalis, Le Dictionnaire du fantastique, Le Dictionnaire des genres et notions littéraires*, etc. À la bibliothèque, les ouvrages de référence sont généralement restreints à la consultation sur place.

Périodique : Revue qui paraît régulièrement.

Plagiat : Fait de s'attribuer la propriété intellectuelle d'un travail effectué par un tiers.

Recherche avancée : Fonction des moteurs de recherche* permettant d'affiner des résultats de recherche en les filtrant selon des variables telles que le sujet, l'auteur, le type de publication, l'année de publication, etc.

Référence : Renvoi à une source* sous la forme d'une notice bibliographique*.

Repère : Moteur de recherche* permettant de trouver la notice bibliographique* d'articles parus dans des revues spécialisées. Certains articles sont disponibles en version numérique.

Silence : Métaphore employée lorsqu'un moteur de recherche* fournit un trop petit nombre de résultats, voire aucun (un trop faible *signal*), en réponse à une recherche lancée. Antonyme : *bruit**.

Source : Ouvrage consulté dans le cadre d'une recherche.

Table des matières : Liste détaillée des questions traitées dans un texte, des chapitres, des illustrations, etc., et des pages auxquelles ils apparaissent. (Multi)

Thèse : Recherche présentée pour l'obtention du grade de docteur. *Soutenir une thèse de doctorat*. (Multi)

Universalis : Encyclopédie généraliste offrant des articles approfondis sur tous les sujets. Ce *Wikipédia* « pimpé » existe en dans les formats numérique et papier.

ANNEXE II

Exemple de source annotée

112

BERNARD ÉMOND

Absolu (Dieu) inaccessible à l'esprit humain

Nier l'existence de Dieu

on m'avait demandé de donner mon avis sur les maladies coronariennes devant une assemblée de cardiologues. Mais je me lance quand même.

Il y a quelques mois, un journaliste pressé m'a décrit comme un athée. Je me suis empressé de répondre dans son journal que je n'étais pas athée, mais agnostique, et que je préférerais me tenir coi devant le mystère du monde. Je crois que les athées, autant que les croyants qui se croient en possession tranquille d'une vérité révélée dont ils auraient la clé, je crois que ces gens-là rapetissent le monde. Je sens que le monde est plus vaste et plus mystérieux que tout ce que les hommes pourraient imaginer. Je pense que rien ne peut épuiser le mystère du monde, pas plus notre raison que nos croyances.

Il y a, paraît-il, une approche théologique fondée sur l'inconnaissabilité de Dieu, l'approche apophatique. Je suppose que, jusqu'à ce que j'apprenne récemment l'existence du mot, j'étais un apophatiste sans le savoir. Mais si Dieu existe, comment ne pas être frappé par son silence? Son silence devant les massacres, les famines, les camps de concentration et les enfants torturés. Je sais bien que pour les croyants, ce silence est la condition de notre liberté, et que cette liberté de choisir entre le bien et le mal est justement ce qui nous rend humains. Et je sais aussi que pour les croyants, Dieu éclate dans sa création et sa révélation. Mais pour moi, son silence est un mystère impénétrable. L'écrivaine Sylvie Germain, dans un très beau livre qui s'intitule *Les échos du silence*, où elle parle justement du silence de Dieu, écrit que croire, ce pourrait être écouter le silence. Je serais assez d'accord avec cette croyance. De la même façon, j'ai l'impression d'être plus près du mystère de l'existence devant un tableau de Morandi que sous le plafond de la chapelle Sixtine. Giorgio Morandi, vous le savez, c'est ce peintre italien solitaire, reclus, qui a passé toute sa vie à peindre les mêmes objets. Quelques tasses, des bouteilles, des

mon Dieu le mystère du monde

silence de Dieu = révoltant

S. Germain

Référence à Morandi

IL Y A TROP D'IMAGES

113

vases... Ses tableaux austères et simples sont une sorte de miracle. Ils ne montrent presque rien, mais ils sont d'une beauté poignante et, devant eux, nous sommes amenés à nous demander : pour quoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien? Pourquoi cette tasse-ci? Pourquoi ce vase? Pourquoi cette lumière? Comme je suis apophatiste, je suis porté à répondre : je ne sais pas... tout en éprouvant une profonde gratitude devant le fait d'être là et de regarder cela. Morandi nous révèle le mystère du regard.

Il est difficile de ne pas éprouver devant le spectacle d'un ciel étoilé au mois d'août, ou en écoutant une cantate de Bach, le sentiment d'une Présence. Le sentiment d'une Présence, en tout cas de quelque chose qui nous dépasse. Que ce sentiment vienne d'une présence réelle ou soit une création de notre esprit émerveillé devant la grandeur du monde, il est précieux. Il est précieux parce qu'il nous rend attentifs au monde et nous donne l'intuition de notre place dans l'univers, une place qui n'est pas centrale et qui est toute petite. Ce sentiment nous invite à sortir de nous-mêmes et à aller vers ce qui est autre. Mettez une majuscule à autre si vous voulez.

Sortir de soi, c'est une définition littérale de l'extase. Je pense profondément qu'on doit s'extasier devant le monde, devant sa beauté, devant sa douleur et devant son mystère. Je pense aussi que dans un monde qui nous ramène sans cesse à nous-mêmes, par la télévision, la publicité, qui nous ramène sans cesse à nous-mêmes, à nos désirs, à nos préférences, il faut sortir de soi. S'extasier, aller vers ce qui est autre, aller vers les autres.

J'atteins ici une sorte de limite. Je ne peux pas dire beaucoup plus... J'écoute le silence, je regarde la lumière, j'essaie d'être attentif au monde. Je crois bien que ça fait le tour de ma spiritualité. De toute manière, la conception qu'un individu peut se faire de sa propre spiritualité ne me semble pas avoir une grande importance. Vous aurez bien la spiritualité que vous voulez, croyez au

grand Manitou, à Zeus ou au Grand Soir si ça vous chante, pour moi, c'est le résultat qui compte. Il y a eu de grands chrétiens qui ont fait des horreurs. Je n'ai pas besoin de vous rappeler l'Inquisition, la guerre civile espagnole ou, plus près de nous, ce qui a pu se passer dans les sacristies ou les orphelinats. Je n'ai pas besoin de vous rappeler ce que les fondamentalistes en tous genres - chrétiens, juifs, musulmans - font au nom de leur religion... ni que des non-croyants ont pu donner leur vie pour les autres. Quand je dis « c'est le résultat qui compte », je suis sérieux. Au fond, pour moi, c'est la question de l'éthique qui est centrale. Et ce qu'il peut y avoir au-dessous ou au-dessus m'apparaît comme une sorte de décoration.

Dans mon dernier film, le personnage principal, Jeanne, demande au vieux médecin qu'elle va remplacer s'il croit en Dieu. Après avoir hésité longtemps, le vieux docteur répond : « Moi, je crois une chose : je crois qu'il faut servir. » Je ne me suis jamais exprimé plus clairement à travers la voix d'un de mes personnages. Il faut servir. Voilà ma croyance la plus profonde. Mais j'ai quand même passé six ans de ma vie à écrire et à réaliser une trilogie sur les vertus théologiques et à creuser le patrimoine chrétien. Je ne crois pas qu'il y ait un autre cinéaste québécois, à part peut-être l'abbé Proulx, qui ait tourné autant de scènes dans des églises. Cela doit faire de moi un non-croyant d'un genre assez particulier. J'ai beau dire par boutade que ce qu'il y a au-dessus ou au-dessous de l'éthique m'apparaît comme une sorte de décoration, je suis profondément attaché à cette décoration-là.

Il y a plusieurs années, j'ai fait un film sur Saint-Denis-de-Kamouraska où un anthropologue américain, Horace Miner, avait passé une année dans les années 1930 à écrire un très beau livre. J'ai retrouvé la femme de l'anthropologue - M. Miner était déjà mort - et madame Miner, que j'ai ramenée à Saint-Denis après 60 ans, m'a

demandé de revoir la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré qu'elle n'avait pas vue depuis son séjour à Saint-Denis dans les années 1930. Alors, moi qui ne l'avais pas vue depuis l'enfance, j'y suis allé avec elle et en entrant dans l'église, j'ai été frappé, j'ai eu une espèce de choc de la reconnaissance. Choc devant la beauté, la grandeur et le kitsch. Je me rappelle avoir dit à madame Miner : « Madame Miner, voici les rituels de ma tribu. » Et effectivement, je me sens absolument chez moi dans une église, près du centre symbolique de la culture canadienne-française. Je tiens à ce patrimoine et je sais son importance. Grâce à lui, un petit peuple de paysans a gardé sa langue et un lien avec les grandes cultures européennes et un patrimoine deux fois millénaire. Je suis attaché à ce patrimoine pour d'autres raisons : à cause de sa beauté, de sa profondeur et aussi parce que j'y vois un ensemble de métaphores qui peuvent servir à orienter une vie vers le bien. J'ai une affection particulière pour le Sermon sur la Montagne et je voterais demain matin pour un parti politique qui en ferait la base de son programme. Je crois qu'il serait d'un socialisme assez radical.

Avant de devenir cinéaste, j'ai pendant dix ans étudié puis enseigné l'anthropologie et j'en ai gardé une certitude, celle de la nécessité des traditions, y compris les traditions religieuses et spirituelles. J'ai vécu quelques années chez les Inuits et j'ai vu les ravages que peut faire la déculturation. Devant ce qui se passe aujourd'hui au Québec et dans la plupart des sociétés occidentales, je suis extrêmement inquiet. Pour moi, la tradition et sa transmission sont une nécessité. Il y a une sorte de continuité du sens qui me semble essentielle à une vie riche.

Tchekhov, qui n'est pas loin d'être mon auteur préféré, a écrit un récit extraordinaire sur ce sujet. Le récit s'intitule « L'étudiant », mais ça n'est pas ça. Ça s'intitule « L'étudiant », mais ça n'est pas ça. Ça s'intitule « L'étudiant », mais ça n'est pas ça. Ça s'intitule « L'étudiant », mais ça n'est pas ça.

résultat
à
carré
éthique

Sincérité
= l'écriture
avec
les
sens

Symbolique
= église

attachement
au patrimoine
et aux traditions

référence
à Tchekhov

Référence de la Source : ÉMOND, Bernard. « La spiritualité, avec ou sans Dieu? » dans Il y a trop d'images, Montréal, Lux, 2010, p. 111-117.

ANNEXE III

Présentation matérielle

Remettre un travail dans le cadre d'un cours au collégial (et éventuellement à l'université) demande une certaine dose de rigueur, et ce, même dans les détails de présentation. Voici quelques éléments à privilégier et des écueils à éviter. Rappelez-vous qu'aucun point n'est attribué pour l'esthétique ou l'originalité de la présentation, mais qu'une partie des points relève du respect des consignes (normes de présentation et règles méthodologiques).

À privilégier	À éviter
<ul style="list-style-type: none"> - Faire une page titre - Imprimer le travail à l'encre noire - Imprimer au recto seulement - Agrafer le travail (coin supérieur gauche) - Rédiger le texte à double interligne¹ - Justifier les marges* - Utiliser une police de caractères standard : times new roman, arial, calibri, cambria - Utiliser une taille de police de 12 points - Identifier les parties du travail à l'aide de titres de sections (respecter les consignes) - Numéroter les pages du travail (sauf la page titre) - Utiliser le saut de page entre la fin du texte et la bibliographie 	<ul style="list-style-type: none"> - L'impression en couleur - L'impression recto/verso - Toute fioriture ou décoration qui donne l'effet d'un travail fait au primaire (carton, ruban, brillants, etc.) - Texte à simple interligne² de même que les interlignes 1,15 et 1,5 - Police de caractères stylisée : <i>bradley hand</i>, broadway, comic sans, ETC. - Taille de caractères démesurée (trop petite = 10 points et moins, trop grande = 14 points et plus) - Abuser de la touche « enter », ce qui laisse de grands trous dans le corps du texte.

* Exemple de texte avec marges justifiées	* Exemple de texte avec marges non justifiées
« La conversion de l'objet kitsch en art tient pour partie à des éléments historiques, économiques et sociaux. Elle est liée, on le sait, au développement de l'industrie, à la puissance financière et politique de la bourgeoisie montante. Le XIXe siècle fut celui de l'industrialisation, du machinisme. Il en résulta des objets fabriqués à grande échelle, et de façon mécanique pour des raisons de rentabilité. »	« La conversion de l'objet kitsch en art tient pour partie à des éléments historiques, économiques et sociaux. Elle est liée, on le sait, au développement de l'industrie, à la puissance financière et politique de la bourgeoisie montante. Le XIXe siècle fut celui de l'industrialisation, du machinisme. Il en résulta des objets fabriqués à grande échelle, et de façon mécanique pour des raisons de rentabilité. »
Extrait de GENIN, Christophe. « Le kitsch : une histoire de parvenus » dans <i>Nouveaux Actes Sémiotiques</i> . Actes du colloque Kitsch et avant-garde : stratégies culturelles et jugement esthétique, 2006, [en ligne], http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=356 (consulté le 2 novembre 2011)	

Vous trouverez sur Léa une liste d'erreurs à éviter (ou erreurs à corriger); vous pouvez vous servir de ce document afin de vous assurer, avant la remise d'un travail, de ne rien oublier en ce qui a trait aux normes de présentation.

¹ Le texte à double interligne exclut la page titre et la bibliographie qui, elles, sont rédigées à simple interligne.

² Sauf pour la page titre et la bibliographie, rédigées à simple interligne dans la logique de la note précédente.

[vos PRÉNOM et NOM]

Création et méthode

601-1B3-JR, groupe [no. de votre groupe]

[TITRE DE VOTRE TRAVAIL]

[Nom de l'évaluation – voir plan de cours]

Travail présenté à

[Prénom et nom de votre prof]

Département de français

Cégep de Saint-Jérôme

Le [date de remise]

ANNEXE V

Intégration de citations tirées de la recherche

Procédure

1. Mettre en contexte la citation :

- Provenance : quel article, quel auteur dit cela, quel type de source? (présenter brièvement la source, pas obligé de nommer les trois : éviter d'alourdir)
- À quelle discipline cette source appartient-elle? (facultatif)
- Quel est le sujet de cette source, ou quel sujet est mis de l'avant dans la citation?

2. Citer le texte :

- Citer dans le corps du texte ou en retrait (selon que la citation est courte ou longue).
- Insérer une note de bas de page après le texte cité et indiquer la référence (voir exemples).

3. Commenter la citation :

- Ce que je retiens de cette citation, ce qui me permet d'approfondir mon sujet, comment j'ai employé cette idée dans ma fiction.

Structure

- 1.1 Exposition d'un concept important du projet (exemple : l'emprisonnement)
- 1.2 Présentation du type de source (exemple : ouvrage de référence sur la mythologie)
2. Citation
- 3.1 Extraction d'un élément issu du concept (exemple : la profondeur)
- 3.2 Lien avec la fiction (exemple : effet d'étouffement exploité dans la description initiale)

⇒ Tout cela fait un paragraphe

Exemple

Le thème de l'emprisonnement revient souvent quand il est question du Tartare. Un coup d'œil à un ouvrage de référence sur la mythologie le souligne : « Le Tartare et l'Érèbe sont parfois donnés comme deux régions du monde souterrain, le plus profond, le Tartare, étant la prison des Fils de la Terre¹ ». L'idée de profondeur extrême donne à l'emprisonnement un effet d'étouffement que j'ai voulu exploiter dans la description initiale de ma nouvelle. (90 mots)

¹ Édith Hamilton. *La mythologie : ses dieux, ses héros, ses légendes*, Belgique, Marabout, 2000, p. 53.

Autre exemple

Pour atteindre un certain réalisme, ma nouvelle manquait de détails scientifiques. L'article de biologie « Apocalypse méduses » en contenait en abondance. Le passage décrivant le syndrome d'Irkundji, du nom de cette minuscule méduse, a directement inspiré la scène où le protagoniste souffre de la piqûre, mais aussi toute l'ambiance d'horreur du récit, qu'on ne percevait pas assez dans la première version. Le fait qu'une si petite créature produise des douleurs aussi intenses m'a frappé. Dans la réécriture, j'ai ajouté des détails en me basant sur ce syndrome. Dans l'article, on rapporte les symptômes suivants :

Des spasmes fulgurants paralysent bras et jambes, la tension artérielle augmente, on a du mal à respirer, et la peau commence à démanger comme si des vers se fafilaient par en dessous. Les victimes [...] dans leur désespoir supplient les médecins de mettre un terme à leur souffrance.²

L'accumulation de détails physiques et la comparaison avec les vers nous plongent dans le récit d'horreur. J'ai cherché à reproduire les effets exposés dans cette citation, notamment par un vocabulaire lié au corps et par des images repoussantes, pour faire frissonner le lecteur.

À propos d'horreur, les méduses, généralement apathiques, « qui dérivent au gré des courants³ », font penser aux zombies, eux aussi décérébrés, d'où l'idée de faire de mon invasion de méduses une parodie des films dédiés à ces monstres. La production contemporaine de ce genre de films étant incroyablement fertile⁴, je savais que le lecteur reconnaîtrait ces codes archiconnus. Cependant, contrairement aux zombies, les méduses « offrent un spectacle formidablement relaxant, d'une beauté hypnotique⁵ ». Une partie du défi fut donc de faire ressortir le contraste entre leur beauté à l'apparence inoffensive et leur potentiel destructeur.

² Tim Flannery. « Apocalypse méduses », *Books*, traduit de l'anglais par Jean-Louis de Montesquiou, no. 53 (avril 2014), p. 45.

³ *Ibid.*, p. 44.

⁴ Antonio Domínguez Leiva. « L'invasion néo-zombie. Entre l'abjection, le grotesque et le pathos (2002-2009) », *Frontières*, vol. 23, no. 1 (automne 2010), p. 19.

⁵ Tim Flannery, *op. cit.*

ANNEXE VI

Guide bibliographique

Dans ce guide, on présente un modèle pour chaque type d'ouvrage. Deux modèles sont présentés si ce type d'ouvrage peut se trouver en ligne ou sur support papier, audio ou audiovisuel. Par la suite, un exemple illustre le modèle en caractères plus petits. À l'occasion, un second exemple illustre des cas particuliers¹.

À noter :

- il faut classer les références bibliographiques par types d'ouvrages;
- à l'intérieur de ce classement par type, il faut classer les références en ordre alphabétique de nom d'auteur;
- la bibliographie est rédigée à simple interligne;
- la bibliographie apparaît toujours à la fin du travail, sur une page séparée du corps du texte.

Ouvrages de référence

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition (ville), maison d'édition, année de publication, pages de l'article.

BRUNET, Michel. « Canada Histoire et politique », *Encyclopédie Universalis*, Paris, Éditions Encyclopædia Universalis, 2002, p. 836-846.

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage*, [en ligne], adresse Internet (Page consultée le [...])

BRUNET, Michel et Louis MASSICOTTE². « Canada Histoire et politique », *Encyclopédie Universalis*, [en ligne], <http://cpav.cstj.qc.ca:2052/encyclopedie/canada-histoire-et-politique/> (Page consultée le 7 septembre 2014)

Monographies

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. *Titre du livre*, lieu d'édition (ville), maison d'édition, année de publication, nombre de pages.

BOUILLOT, René. *Guide pratique de l'éclairage : cinéma, télévision, théâtre*, Paris, Dunod, 2007, 232 p.

HEATH, Joseph et Andrew POTTER. « De la recherche du statut à la chasse au cool », *La révolte consommée : le mythe de la contre-culture*, traduit de l'anglais par Michel Saint-Germain et Édith de Bellefeuille, Montréal, Éditions du Trécarré, 2005, p. 229-267.

¹ Pour plus de détails à ce sujet, voir la partie « Faire une notice bibliographique » de la section « Les sources » du présent manuel.

² N.B. Un auteur a été ajouté dans l'édition en ligne puisque l'encyclopédie a mis son contenu à jour.

Mémoires et thèses en ligne

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. *Titre du mémoire ou de la thèse*, type de document (discipline scientifique), lieu d'édition (ville), nom de l'université, année de publication, nombre de pages, adresse Internet (Page consultée le [...])

CHARRON, Catherine. *La question du travail domestique au début du XXe siècle au Québec : un enjeu à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900-1927*, mémoire de maîtrise (histoire), Québec, Université Laval, 2007, 130 p. www.theses.ulaval.ca/2007/24622/24622.pdf (Page consultée le 10 avril 2012)

Articles de périodiques

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. xx, no x (mois et année de publication), pages de l'article.

LEMIEUX, Philippe. « Batman : de la propagande à la consommation », *Séquences*, no 237 (mai-juin 2005), p. 23-28.

Articles de journaux

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article », *Titre du journal*, date de publication, page(s) de l'article.

DION-ORTEGA, Antoine. « Zombi, ou comment vivre quand on n'existe pas », *Le Devoir*, 11 juin 2016, p. A1.

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article », *Titre du journal*, date de publication, [en ligne], adresse Internet (Page consultée le [...])

G. FERRARIS, Florence Sara. « Communauto : vers l'infini et plus loin encore », *Le Devoir*, 13 juin 2016, [en ligne], <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/473267/autopartage-communauto-vers-l-infini-et-plus-loin-encore> (Page consultée le 13 juin 2016)

Sites Internet

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de la page », *Titre du site*, [En ligne], adresse Internet (Page consultée le [...])

LAZZARATO, Mauricio. « Marcel Duchamp et le refus du travail », *Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France*, [en ligne], http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=7151 (Page consultée le 13 juin 2016)

Œuvres littéraires

Roman, recueil de poésie ou de nouvelles, texte de pièce de théâtre, bande dessinée : même modèle que pour les monographies.

POE, Edgar Allan. « Le démon de la perversité », *Nouvelles histoires extraordinaires*, traduit de l'anglais par Charles Baudelaire, Paris, Gallimard, 1974, p. 49-57.

DELISLE, Guy. *Chroniques de Jérusalem*, Paris, Delcourt, 2011, 333 p.

Films (fiction ou documentaire)

NOM DU RÉALISATEUR, Prénom. *Titre de l'œuvre*, pays de production, année, durée, couleur et format (16 mm, 35 mm, DVD, etc.).

BINAMÉ, Charles. *Maurice Richard*, Canada, 2005, 124 min, coul., DVD.

VÉZINA, Alain. *Sombré dans l'oubli : l'histoire de l'Empress of Ireland*, Canada, 2002, 90 min, coul., DVD.

Films ou vidéos en ligne

NOM DE L'AUTEUR OU DU RÉALISATEUR, Prénom. *Titre du film ou de la vidéo*, date, durée, *Titre du site*, [en ligne], adresse Internet (Page consultée le [...])

CASTELLO-LOPES, David et Léonard COHEN. *La parabole des Tuileries*, 9 mars 2012, 4 min., *Le Monde.fr*, [en ligne], http://www.lemonde.fr/culture/video/2012/03/09/la-parabole-des-tuileries-ou-pourquoi-l-economie-de-la-culture-a-ses-propres-regles_1655765_3246.html (Page consultée le 7 juin 2015)

Séries télévisuelles ou web (fiction ou documentaire)

NOM DE L'AUTEUR OU DU RÉALISATEUR, Prénom (fonction). « Titre de l'épisode », *Titre de la série*, lieu de production (ville), maison de production, année de production, durée, couleur et format (16 mm, 35 mm, DVD, etc.).

BROUARD, Pascal (réalisateur) et Monique GUILBAULT (recherchiste). « Sommes-nous... cultivés? », *Sommes-nous...*, Montréal, Société GRICS, 2010, 46 min. coul., DVD.

NOM DE L'AUTEUR OU DU RÉALISATEUR, Prénom (fonction). « Titre de l'épisode », *Titre de la téléserie*, lieu de production (ville), maison de production, année de production, durée, diffuseur Internet, [en ligne], adresse Internet (Page consultée le [...])

VACHON, Mathieu (réalisateur). « Les pogos-pankos de Patrick Drolet », *Nico vous mijote*, Montréal, GoSteeve Productions, 2016, 4 min., vtélé, [en ligne], http://vtele.ca/videos/nico-vous-mijote/les-pogos-pankos-de-patrick-drolet_81272.php (Page consultée le 15 juin 2016)

Reportages radio ou télé

NOM DU JOURNALISTE OU DU RÉALISATEUR, Prénom. « Titre du reportage », *Titre du site*, lieu de production (ville), maison de production, année de production, durée.

NOM DU JOURNALISTE OU DU RÉALISATEUR, Prénom. « Titre du reportage », *Titre du site*, lieu de production (ville), maison de production, date de diffusion, durée, diffuseur Internet (si différent de la maison de production), [en ligne], adresse Internet, (Page consultée le [...])

BÉDARD, Marie-Ève. « Au cœur des opérations », dans *Ici Radio-Canada.ca*, Montréal, Radio-Canada, 8 décembre 2015, 5 min., [en ligne],
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2015/12/08/007-refugies-canada-jordanie-haut-commissariat.shtml?isAutoPlay=1> (Page consultée le 15 juin 2016)

Œuvres d'art

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. *Titre de l'œuvre*, procédé utilisé, dimensions du support, année de production, ville, lieu de conservation ou collection.

PICASSO, Pablo Ruiz. *Femme assise dans un fauteuil rouge*, huile sur toile, 130 cm × 68 cm, 1932, Paris, Musée Picasso.

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. *Titre de l'œuvre*, procédé utilisé, dimensions du support, année de production, ville, lieu de conservation ou collection, adresse Internet (Page consultée le [...])

RIOPELLE, Jean-Paul. *Échassiers*, lithographie, 71 cm × 75 cm, 1981-1983, Montréal, Galerie Claude Lafitte.

Pièces musicales

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de la pièce », *Titre de l'album*, lieu de production (ville), maison de production, année de publication, durée, format.

LOCO LOCASS. « Malamalangué », *Manifestif*, Montréal, Audiogram, 2000, 4 min. 45, CD.

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de la pièce », *Titre de l'album*, lieu de production (ville), maison de production, année de publication, durée, [en ligne], adresse Internet (Page consultée le [...])

LAFLEUR, Stéphane. « Ôte-moi mon linge », interprétée par Les Sœurs Boulay, *Le Poids des confettis*, Montréal, Grosse Boîte, 2013, 3 min. 40, [en ligne],
<https://www.youtube.com/watch?v=1HM6LtnmpDQ> (Page consultée le 15 juin 2016)

Arts vivants

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. *Titre du spectacle*, mise en scène de Prénom Nom, maison de production (compagnie, troupe, etc.), lieu de diffusion (si différent de la production), date.

WRIGHT, Doug. *Quills*, mise en scène de Robert Lepage et Jean-Pierre Cloutier, Ex Machina, Montréal, Usine C, 9 mars 2016.

Notes de cours

NOM DE L'ÉTUDIANT, Prénom. Notes prises lors du cours ou de la conférence de M. ou Mme X, Titre du cours ou de la conférence, lieu, date.

BEAUCHAMP, Émilie. Notes prises lors du cours de Vincent Julien, Création et méthode, Cégep de Saint-Jérôme, 5 septembre 2014.

Réseaux sociaux

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre du billet », *Titre de la page Facebook*, date de publication, adresse Internet (Page consultée le [...])

ÉQUITERRE. « Kyoto et le Canada – Une position qui nous coûte cher! Lettre ouverte d'Hugo Séguin dans *Le Devoir* de ce matin », *Page Facebook d'Équiterre*, 15 décembre 2011, www.facebook.com/pages/Équiterre/117926081552324?ref=ts (Page consultée le 21 décembre 2011)

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre du billet », *Titre de la page Twitter*, date de publication, adresse Internet (Page consultée le [...])

GILL, Véronica. « Plus de 2500 photos soumises au concours intercollégial de photo 2011-2012! », *Page Twitter du CCDMD*, 14 décembre 2011, <http://twitter.com/#!/ccdmd> (Page consultée le 15 février 2012)